

Ouverture des concours externes et internes 2025 – PLPA, PCEA

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET)

ACEN

ACTUALITÉS JORF



Publication au JORF de l'ouverture des concours PLPA et PCEA en externes et internes.

Concours externe et interne PLPA

Au titre de 2025, ouverture de concours pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole :

- externes le nombre de places offertes est fixé à 59.
- internes le nombre total de places offertes est fixé à 48

Nous vous invitons à consulter **les groupes, sections et options** concernées dans l'avis publié au [JORF](#).

Inscriptions et dates des épreuves :

Les inscriptions s'effectueront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr> :

- Concours externes

Inscriptions **du 27 septembre au 18 novembre 2024** à minuit (heure de Paris) pour les concours externes. **Date limite de téléversement des pièces justificatives** dans leur espace candidat est fixée au 18 novembre 2024.

Pour les concours externes, les **épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 14 et 15 janvier 2025** dans les centres ouverts sur le territoire national.

Les **épreuves orales** d'admission se dérouleront à **partir du 31 mars 2025**.

- Concours internes

Inscriptions du **8 novembre au 11 décembre 2024** à minuit (heure de Paris). Date limite de **téléversement des pièces justificatives et dossier RAEP** dans leur espace candidat est fixée 18 décembre 2024.

L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'admissibilité se déroulera à partir du 13 janvier 2025.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 10 mars 2025.

[NS-2024-536/telechargement](#)

[Avis relatif aux concours externes et internes ouverts au titre de l'année 2025 pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel agricole et fixant le nombre de places offertes](#)

Concours externes et internes PCEA :

Concours externes :

Pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole sont organisés au titre de l'année 2025.

Le nombre total de places offertes est fixé à 30 et se répartit comme suit :

Certificat d'aptitude au professorat du second degré agricole (CAPESA) : 18 places.

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole (CAPETA) : 12 places

Nous vous invitons à prendre connaissance du [JORF](#) pour connaître la répartition des places.

Les inscriptions s'effectueront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr> :

Concours externes : du **27 septembre 2024 au 18 novembre 2024** à minuit (heure de Paris)

La date limite de **téléversement des pièces justificatives** dans leur espace candidat est fixée au **18 novembre 2024**

Pour les concours externes, les **épreuves écrites** d'admissibilité se dérouleront les **14 et 15 janvier 2025** dans les centres ouverts sur le territoire national.

Les **épreuves orales d'admission** se dérouleront à **partir du 31 mars 2025**

Concours internes pour le recrutement de PCEA :

Le nombre total de **places offertes est fixé à 20** et se répartit comme suit :

Certificat d'aptitude au professorat du second degré agricole (CAPESA) : 8 places

Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique agricole (CAPETA) : 12

Nous vous invitons à prendre connaissance du [JORF](#) pour connaître la répartition des places.

Les inscriptions s'effectueront par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr> :

Concours internes : du **8 novembre 2024 au 11 décembre 2024 à minuit** (heure de Paris).

La date limite de **téléversement des pièces justificatives** dans leur espace candidat est **fixée au 18 décembre 2024**.

Pour les concours internes, les candidats téléverseront dans leur espace candidat les dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) par internet sur le site <https://www.concours.agriculture.gouv.fr>. La date limite **de téléversement de ces dossiers (RAEP) est fixée au 18 décembre 2024**, dernier délai.

L'évaluation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour l'admissibilité se déroulera à partir du 13 janvier 2025.

L'épreuve orale d'admission se déroulera à partir du 10 mars 2025.

[NS-2024-535/telechargement](#)

[Avis relatif aux concours externes et internes ouverts au titre de l'année 2025 pour le recrutement de professeurs certifiés de l'enseignement agricole et fixant le nombre de places offertes](#)